

COMpte RENDU

**de l'installation du comité du Syndicat,
de l'élection du Président
et de l'élection des membres du bureau**

Nombre de délégués dont le syndicat doit être composé	Nombre de délégués en exercice	Nombre de délégués présents
65	65	54

L'an deux mille quatorze, le 06 mai, à 17 h 30, les membres du Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de Montoire – La Chartre, légalement convoqués le 30 avril 2014 par la Présidente, se sont réunis, en séance publique, à la salle Charlemagne de Savigny-sur-Braye (41).



Etaient absents excusés :

- M. Huguet Patrick (Artins) représenté par sa suppléante Mme Perrocheau Sandrine,
- Mme Boulay Lydie (Ambloy) représentée par son suppléant M. Yvonneau,
- M. Vivet Joseph (St Avit) représenté par sa suppléante Mme Leproust Marie-France,
- M. Rottier François (Ambloy)
- M. Huger Daniel et Mme Gillard Chantal (St Rimay)
- Mme Soria Monique (Bouffry)
- M. Brych Bruno (Droué)
- M. Rouillard Jean-Claude (Ruillé sur Loir)

Madame HUPENOIRE-BONHOMME Odile, Présidente sortante, procède à l'appel nominal de chacun des membres en exercice :

COMMUNES		DELEGUES TITULAIRES		DELEGUES SUPPLEANTS	
		<i>NOM</i>	<i>Prénom</i>	<i>NOM</i>	<i>Prénom</i>
CANTON DE MONTOIRE-SUR-LE-LOIR					
1	ARTINS	HUGUET	Patrick	PERROCHEAU	Sandrine
2	COUTURE-SUR-LOIR	BONZI	Mireille	TAFFOREAU	Françoise
3	LES ESSARTS	BIGNAULT	Jean	GIACOMINI	Annick
4	LES HAYES	HUNAUT	Bernard	AUBUGEAU	Jérôme
5	HOUSSAY	CHEVAIS	Pascal	GORRIER	Jean-Claude
6	LAVARDIN	FLEURY	Thierry	PILLON	Michel
7	MONTOIRE-sur-le-LOIR	HUPENOIRE-BONHOMME	Odile	BOURDERIOUX	Sylvie
8		GUIBON	Daniel	LEGEAY	Christine
9		GOUPY	Jocelyne	CANTEGREIL	Anne
10		ROUSSEAU	Benoît	HAUDECOEUR	Alain
11	MONTROUVEAU	DOLBEAU	Yves	DENULLY	André
12	LES ROCHES L'EVEQUE	PESSON	Jocelyne	PERROCHE	Jean-Paul
13	SAINT-ARNOULT	DESIRE	Gérard	HUGER	Chantal
14	ST-JACQUES DES	EDET	Gilles	LOYAU	Laurent

	GUERETS						
15	ST-MARTIN-DES-BOIS		MOYER	Gilbert	CHEVEREAU	Cécile	
16	SAINT-RIMAY		HUGER	Daniel	GILLARD	Chantal	
17	TERNAY		CORNARD	Jacques	BUSSON	André	
18	TREHET		MERCIER	Philippe	BUCHETON	Jacques	
19	TROO		GATELLET	Sébastien	NARQUIN	Jean	
20	VILLAVARD		GILLARD	Petit-Louis	BONNEFOIS	Monique	
21	VILLEDIEU LE CHATEAU		MAILLET	Jean-Jacques	NARQUIN	Jean-Yves	
CANTON DE SAVIGNY-SUR-BRAYE							
22	BONNEVEAU		CHEVALEYRE-BEAUTRU	Claire	DUBOURG	Michael	
23	CELLE		GUILLONNEAU	Claudie	PORTE	Mélanie	
24	FONTAINE-LES-COTEAUX		TERRIER	Yvonnick	GOUPY	Patrick	
25	SAVIGNY-SUR-BRAYE		BINOIS	Hervé	COMMON	Olivier	
26			CHAPIER	Dominique	GAUTIER	Laurent	
27	SOUGE		BLANQUET	Valérie	BOURGUIGNEAU	Denis	
CANTON DE LA CHARTRE-SUR-LE-LOIR							
28	Communauté de Communes du Val Du Loir	Beaumont/Dême	ROTTIER	François	PROVOST	Daniel	
29		Chahaigues	TURIN	Denis	LE GOUESTRE	Monique	
30		La Chapelle Gaugain	VERRON	Fabrice	BUSSON	Jean-Michel	
31		La Chartre-sur- le-Loir		RONCIERE	François	ARNAULT	Luc
32				ANDRE	Jean	COMBOT	Jean-Luc
33		Lavenay		RIVARD	Jean-Marc	MARIE	Pascal
34		Lhomme		GUICHETEAU	André	HARDY	Michel
35		Marçon		TROTIN	Monique	SINNAEVE	Emilie
36				DESSERT	Jean-Claude	HARDY	Yannick
37	Poncé/le-Loir		LOYAU	Jacky	BOURREAU	Yves	
38	Ruillé Sur Loir		ROUILLARD	Jean-Claude	DAGUENET	Jean-Yves	
39			AUBRY	Monique	MOIREAU	Solange	
CANTON DE SAINT-ARMAND-LONGPRE							
40	Communauté de communes Beauce et Gâtine	Ambloy	BOULAY	Lydie	YVONNEAU	Charles	
41		Prunay- Cassereau	BOUHOURS	Didier	FRAIGNE	Teddy	
42		Villechauve	DARJO	Alain	BOIS	Robert	
43	SASNIERES		GRANGER	Claire	HUGOT	Franck	
CANTON DE DROUE							
44	Communauté du Perche et Haut Vendômois	Bouffry	SORIA	Monique	LECOMTE	Marc	
45		Chauvigny-du- Perche	PERIN	Danielle	HALLOUIN	Christelle	
46		La Chapelle- Vicomtesse	BARILLEAU	Daniel	BARRE	Claude	
47		Droué		LIBERGE	Patrick	DUPIN	Sylvain
48				BRYCH	Bruno	LEGROS	Jeanick
49		La Fontenelle		JURAY	Roland	MADERE	Didier
50		Le Poislay		PIONNIER	Michel	VALLEE	Jean
51	Ruan-sur- Egvonne		AUBRY	Christine	ROBERDEAU	Valérie	
52	BOURSAY		HAUMESSER	Philippe	ROBINET	Jean-Paul	
53	LE GAULT-DU-PERCHE		LARIDANS	Janine	GOBILLOT	Nelly	
CANTON DE MONDOUBLEAU							
54	ARVILLE		CROISSANT	Didier	HERSEMEULE	Jean	
55	BAILLOU		GAUTIER	Sylvie	CAVANNA	Dominique	
56	BEAUCHENE		BIRONNEAU	Paul	TOMPA	Vincent	
57	CHOUE		BOULAY	Fabien	VERRIER	Serge	
58	CORMENON		MESME	Joëlle	BOULAY	Gilles	
59	OIGNY		LANCIEN	Nicole	ADAM	Aurélie	
60	LE PLESSIS-DORIN		LESIOURD	Emile	DELORY	Didier	

61	LE TEMPLE	SINELLE	Jackie	LOUVEAU	Jacques
62	SAINT-AGIL	PERAL	Christiane	RONCIER	Jean
63	SAINT-AVIT	VIVET	Joseph	LEPROUST	Marie-France
64	SAINT-MARC-DU-COR	LEGAVE	Gilles	CISSE	Bruno
65	SOUDAY	DE PONTBRIAND	Agnès	AUBIER	Nathalie

Madame HUPENOIRE-BONHOMME Odile, Présidente sortante, installe le Conseil du SICTOM de Montoire-La Chartre, puis cède la présidence à Monsieur Alain DARJO, doyen d'âge, lequel invite l'assemblée à élire son Président, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Monsieur DARJO rappelle que les règles d'installation du Conseil Syndical sont celles qui régissent le conseil municipal : les dispositions applicables à l'élection du Maire sont donc applicables à l'élection du Président et des membres du bureau.

Il fait mention des articles L.2122-4 à L.2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur DARJO rappelle que le Président est élu au scrutin secret à la majorité absolue aux deux premiers tours, à la majorité relative au troisième et qu'en cas d'égalité de voix, le plus âgé est déclaré élu.

Il déclare le scrutin ouvert et invite les candidats à la fonction de Président à présenter leur candidature.

Monsieur Fabrice VERRON a été élu secrétaire de séance.

Le conseil syndical a désigné deux assesseurs :

- Mme LARIDANS Janine
- M. RONCIERE François

ELECTION DU PRESIDENT

Candidat(s) : - Madame HUPENOIRE-BONHOMME Odile

-

Les opérations de vote ont donné les résultats suivants :

1er TOUR DE SCRUTIN		2 ^{ème} TOUR DE SCRUTIN	
Votants	54	Votants	
A déduire <i>bulletins litigieux</i>	/	A déduire <i>bulletins litigieux</i>	
A déduire <i>Bulletins blancs</i>	3	A déduire <i>Bulletins blancs</i>	
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	51	Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	
Majorité absolue	26	Majorité relative	
CANDIDATS	Nombre de voix obtenues	CANDIDATS	Nombre de voix obtenues
Mme HUPENOIRE	50		
M.CHEVAIS	1		

Mme HUPENOIRE-BONHOMME Odile a été proclamée présidente au 1^{er} tour et a été immédiatement installée

Mme HUPENOIRE-BONHOMME Odile, Présidente, remercie le Comité de sa confiance et invite l'assemblée à se prononcer sur le nombre de Vice-Présidents.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide que le bureau sera désormais composé outre le Président, de 2 Vice-Présidents et de 7 membres.

ELECTION DU PREMIER VICE-PRESIDENT

Candidat(s) : - M. François RONCIERE

1er TOUR DE SCRUTIN		2ème TOUR DE SCRUTIN	
Votants	54	Votants	
A déduire <i>bulletins litigieux</i>	/	A déduire <i>bulletins litigieux</i>	
A déduire <i>bulletins blancs</i>	/	A déduire <i>bulletins blancs</i>	
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	54	Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	
Majorité absolue	28	Majorité relative	
CANDIDATS	Nombre de voix obtenues	CANDIDATS	Nombre de voix obtenues
M.RONCIERE	54		

M. François RONCIERE a été proclamé 1^{er} Vice-Président au 1^{er} tour et a été immédiatement installé

ELECTION DU DEUXIEME VICE-PRESIDENT

Candidat(s) : - Mme LARIDANS Janine

1 ^{er} TOUR DE SCRUTIN		2ème TOUR DE SCRUTIN	
Votants	54	Votants	
A déduire <i>bulletins litigieux</i>	/	A déduire <i>bulletins litigieux</i>	
A déduire <i>bulletins blancs</i>	/	A déduire <i>bulletins blancs</i>	
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	54	Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	
Majorité absolue	28	Majorité relative	
CANDIDATS	Nombre de voix obtenues	CANDIDATS	Nombre de voix obtenues
Mme LARIDANS	54		

Mme Janine LARIDANS a été proclamée 2^{ème} Vice-Présidente au 1^{er} tour et a été immédiatement installée

Le Comité Syndical a ensuite élu les membres de son bureau, désormais composé comme suit :

Election des membres :

Votants	54
A déduire <i>bulletins litigieux</i>	/
A déduire <i>bulletins blancs</i>	/
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	54
Majorité absolue	28

Ont obtenu

Patrick LIBERGE	54
Jocelyne GOUPY	54
Didier BOUHOURS	54
Gilbert MOYER	54
Hervé BINOIS	54
Joëlle MESME	54
Didier CROISSANT	54

ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés membres du bureau du SICTOM.

COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU

Odile HUPENOIRE-BONHOMME	Présidente
François RONCIERE	1 ^{er} Vice-Président
Janine LARIDANS	2 ^{ème} Vice-Présidente
Patrick LIBERGE	Membre
Jocelyne GOUPY	Membre
Didier BOUHOURS	Membre
Gilbert MOYER	Membre
Hervé BINOIS	Membre
Joëlle MESME	Membre
Didier CROISSANT	Membre

Election des délégués titulaires et suppléants siégeant au sein du comité syndical du SMIRGEOMES :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et conformément aux dispositions des statuts du SMIRGEOMES, le nombre de délégués titulaires et de délégués suppléants est égal au nombre des membres composant le bureau du syndicat soit :

Ont été élus à l'unanimité:

DELEGUES TITULAIRES
Odile HUPENOIRE-BONHOMME
François RONCIERE
Janine LARIDANS
Patrick LIBERGE
Jocelyne GOUPY
Didier BOUHOURS

Gilbert MOYER
Hervé BINOIS
Joëlle MESME
Didier CROISSANT

DELEGUES SUPPLEANTS
Jackie SINELLE
Jacques CORNARD
Dominique CHAPIER
Agnès de PONTBRIAND
Monique AUBRY
André GUICHETEAU
Pascal CHEVAIS
Daniel GUIBON
Claudie GUILLONNEAU
Valérie BLANQUET

Désignation des délégués siégeant au bureau du SMIRGEOMES

Sont désignés 3 candidats parmi les délégués titulaires pour siéger au sein du bureau du SMIRGEOMES :

Ont été élus à l'unanimité:

Odile HUPENOIRE-BONHOMME
François RONCIERE
Janine LARIDANS

Dépôt des listes candidates à la Commission d'appel d'offres

Conformément au Code des marchés publics et aux dispositions de l'article 22, la composition d'une commission spécifique est constituée pour la passation de marchés publics. Cette commission d'appel d'offres est composée du président de l'établissement public de coopération intercommunale, de cinq (5) membres titulaires et de cinq (5) membres suppléants. L'élection doit se faire au scrutin de liste à la proportionnelle au plus fort reste. Il sera procédé également à l'élection de membres suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires. Les candidatures pourront être déposées auprès du Président jusqu'à l'ouverture de la prochaine séance où aura lieu l'élection.

Informations diverses :

- Après avoir fait connaissance des personnels du SICTOM, les délégués sont informés que le prochain comité syndical se déroulera dans la seconde quinzaine du mois de Juin.
- Les assemblées générales (de l'ordre de 4/an sous réserves de l'actualité des dossiers) se tiennent le plus souvent en milieu de semaine aux alentours de 18h.
- Il est suggéré par certains délégués que celles-ci puissent se tenir dans la mesure du possible, sur un secteur relativement centralisé du Syndicat en vue d'éviter des trajets parfois importants.
- Des visites sur site seront par ailleurs organisées tout au long de la mandature notamment à Ecorpain (lieu de destination des déchets issus des bacs verts) et au Mans (lieu de destination des déchets issus des bacs jaunes).

La séance est close, le 06 mai 2014 à 18 heures 40 minutes.